23 septembre 2026, Jacques Cornuz

Résumé

Un postulat interpartis invite la Municipalité à étudier l'opportunité de créer une commission consultative sur la santé. De nombreuses compétences communales ont une influence directe ou indirecte sur la santé de la population et une commission consultative permettrait d'examiner les politiques publiques sous l'angle de leurs effets sur la santé, de mieux identifier les marges d'action de la Commune et de favoriser une approche cohérente plutôt que sectorielle.

Postulat : Pour la création d'une commission consultative sur la santé du Conseil communal de Lausanne

La santé au sens large est en enjeu majeur de toutes les politiques publiques. La Commune de Lausanne est d'ores et déjà active dans ce domaine et peut même être vue comme exemplaire par plusieurs de ses initiatives. Toutefois l'approche peut être considérée comme sectorielle et les différents projets ne paraissent pas s'inscrire dans une vision intégrative. Une structure émanant du Conseil communal favorisant une approche transversale, au-delà des distinctions des partis, est souhaitable dans le but de soutenir la Municipalité et de générer et coordonner des projets relatifs à la santé.

Contexte suisse

En Suisse, les questions de santé sont prioritairement du domaine cantonal. Les communes peuvent également agir sur la santé de leur population, en particulier à l'interface entre santé, social, cadre de vie, territoire et vie quotidienne. En voici quelques exemples :1) Mise en œuvre de programmes locaux de prévention ; 2) actions sur la santé mentale, l'activité physique, l'alimentation ; 3) Projets pour lutter contre l'isolement ; 4) Politiques « santé dans toutes les politiques » en influençant les conditions de vie locales. En Suisse romande, plusieurs projets/programmes communaux sont en cours en matière de promotion de la santé (annexe 1)

Contexte lausannois

La Ville de Lausanne mène une politique active de prévention et de promotion de la santé, qui repose à la fois sur une stratégie globale, des services dédiés et de nombreuses actions concrètes dans la population. La Municipalité a adopté en 2025 une **stratégie coordonnée de promotion de la santé** avec plusieurs axes prioritaires :

- Renforcer les compétences en santé (information, sensibilisation)
- Réduire les inégalités sociales de santé (attention aux publics vulnérables)
- Améliorer les environnements de vie (urbanisme, qualité de l'air, espaces publics)
- Encourager les modes de vie sains (activité physique, alimentation, réduction des risques)
- Promouvoir la santé mentale et la cohésion sociale

La Ville dispose par ailleurs d'un Service de santé et prévention, rattaché à la Direction de l'enfance et de la jeunesse.

Lausanne est labellisée « **Commune en santé** » et met en œuvre près de 100 mesures en 2026, couvrant de nombreux domaines, en particulier en favorisant des modes de vie, la promotion de l'activité physique et du sport, l'encouragement à une alimentation équilibrée et la lutte contre les addictions et comportements à risque.

Récemment, la Ville de Lausanne a participé à Namur au lancement de la feuille de route en santé durable en collaboration avec les villes de Québec, Nantes, l'Université Laval et Unisanté.

Selon la charte internationale d'Ottawa, les villes se doivent d'afficher une ambition en matière de santé, compte tenu de leur rôle majeur à jouer en la matière. Dans cette perspective, il est donc **opportun de créer une commission consultative sur la santé, à l'image de celles déjà consacrées aux**

séniors, au sport, ou encore à l'intégration des immigrés, qui constituerait un lieu de réflexion, d'audition d'experts et de dialogue avec les acteurs concernés. Cette nouvelle commission permettrait de transformer des constats partagés en propositions réalisables à l'échelle communale et de faire émerger des propositions concrètes, documentées et susceptibles de réunir de larges majorités.

Objectifs généraux de la commission

- Générer une dynamique au sein du Conseil communal afin de favoriser des politiques publiques en faveur de la santé, dans une perspective de « La santé dans chaque politique publique ».
- Soutenir la Municipalité et générer et coordonner des projets relatifs à la santé dans la priorisation des politiques publiques.

Buts spécifiques de la commission

A ce stade, et à dessein, seules quelques pistes sont mentionnées ci-dessous.

- Stimuler les réflexions du Conseil Communal en lien avec la promotion de la santé
- Trouver des dénominateurs communs entre groupes politiques du CC pour proposer des actions politiques en faveur de la santé, par exemple :
  - en déployant de nombreuses actions concrètes (écoles, sport, nutrition, addictions),
  - en cartographiant, puis en favorisant l'offre en matière de promotion de l'activité physique dans l'environnement urbain, y compris les quartiers forains du nord de la ville,
  - en favorisant la participation des actrices et acteurs de la première ligne de soins (médecins généralistes, personnel des centres médico-sociaux) à l'élaboration et à la mise en œuvre d'activités pour la santé.

En résumé, de nombreuses compétences communales ont une influence directe ou indirecte sur la santé de la population : aménagement urbain, mobilité, environnement, logement, activité physique, cohésion sociale, prévention, petite enfance, vieillissement, sécurité ou encore conditions de travail. Une commission consultative permettrait d'examiner ces politiques sous l'angle de leurs effets sur la santé, de mieux identifier les marges d'action de la Commune et de favoriser une approche cohérente plutôt que sectorielle.

Pour toutes ces raisons, notre postulat interpartis invite la Municipalité à étudier l'opportunité de créer une commission consultative sur la santé au cours de la législature 2026-2031

Le Centre/Vert-Libéraux	**Parti Socialiste Lausanne**	**Parti Libéral-Radical**
Jacques Cornuz	Musa Kamenica	Anne Gerber Olivier Marmy
Ensemble à Gauche	**Les Verts**	**UDC**
Agathe Raboud Sidorenko Léonie Kovaliv	Valérie d'Acremont Olivier Thorens	Valentin Christe

Références

1. Organisation mondiale de la Santé. Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. 1986. Disponible sur: https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/349653/WHO-EURO-1986-4044-43803-61666
2. Unisanté. Enquête BeComES- Besoins des communes [02.04.2025]. Disponible sur: https://www.unisante.ch/fr/promotion-prevention/communes-vaudoises/enquete-becomes-besoins-communes.
3. Lüthi Emmanuelle, Garcia Emmanuelle, Cornuz Jacques, Pin Stéphanie. Promotion de la santé et prévention par les communes et professionnels de santé. Rev med Suisse 2025 ; 21 : 1382-6.

Annexe 1 - **Exemples d'activités en matière de promotion de la santé en Suisse romande**

Nom du projet/programme	Description	Lieu
Ordonnance muséale	Prescription par les médecins de visites gratuites d'un des 4 musées de la commune à leurs patientes et patients pour favoriser leur bien-être par la culture	Neuchâtel (NE)
Groupes de marche	Organisation de groupe de marche par le cabinet médical	Chexbres et Concise (VD)
Groupe Canopée	Groupe de balades thérapeutiques mis en place dans une consultation privée misant sur la synergie entre le contact bénéfique avec le lieu, l'interaction entre les individus et le mouvement	Morges (VD)
Maison de santé	Equipe de médecins généralistes, pédiatres et psychologues, en collaboration avec une diététicienne, une physiothérapeute et une psychomotricienne. Organisation de portes ouvertes pour la vaccination ou des cafés santé à la salle communale, des rencontres pédiatriques, des ateliers-cuisine et du jardinage sur une parcelle louée à la commune.	Meinier (GE)
Maintien de cabinet médical lors de départ à la retraite	Réservation d'un local dans une nouvelle construction par la commune pour un cabinet de groupe de médecine générale.	Hauterive (FR)
Centre d'accueil en santé et orientation pour les personnes migrantes et précarisées (CASO)	Initiative confiant à Médecins du Monde sa mise en œuvre et menée par plusieurs acteurs de la santé et du travail social de la région assurant son intégration locale aux services déjà en place	Yverdon-les-Bains (VD)
DemSCAPE-VD,	Récolter l'avis de la population afin d'identifier les caractéristiques de l'environnement bâti favorables à la mobilité des personnes âgées.	Bussigny et Yverdon-les-Bains (VD)